



NATIONS UNIES APR 25 1962

ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA COM

Distr.
GENERALE
A/5079/Add.4
10 avril 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Dix-septième session

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES : RESUMES DES
RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUEES EN VERTU DE L'ALINEA e DE L'ARTICLE 73
DE LA CHARTE DES NATIONS UNIESRapport du Secrétaire général

TERRITOIRES D'ASIE

Singapour

Conformément à la déclaration faite le 27 septembre 1961, par le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Gouvernement du Royaume-Uni a communiqué au Secrétaire général les renseignements politiques et constitutionnels suivants sur le Territoire de Singapour.

Ces renseignements, reçus le 2 avril 1962, sont transmis à l'Assemblée générale pour sa dix-septième session^{1/}.

SINGAPOUR

POPULATION

Au milieu de 1961, la population de Singapour était de 1 687 300 habitants (estimation) et se répartissait comme suit :

Chinois.	1 269 100
Malais	236 400
Indiens et Pakistanais	141 500
Eurasiens et divers.	26 900
Européens.	<u>13 400</u>
Total	1 687 300

^{1/} Conformément à la résolution 1700 (XVI) de l'Assemblée générale, adoptée le 19 décembre 1961, ces renseignements sont également transmis au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

STATUT ET HISTOIRE

Singapour est un Etat doté de la pleine autonomie interne, qui a son Chef d'Etat (Yang di-Pertuan Negara). La Constitution actuelle est fondée sur les recommandations d'une Conférence constitutionnelle qui a eu lieu en 1957 et à laquelle ont pris part des membres des grands partis politiques représentés au corps législatif, notamment M. Lee Kuan Yew, le Premier Ministre actuel. Singapour jouissait déjà alors d'une large autonomie, l'Assemblée législative et le Conseil des ministres comptant une majorité de membres élus : l'Assemblée se composait de 25 membres élus, de 4 membres désignés et de 3 membres ès qualité, tandis que le Conseil des ministres comprenait 6 ministres élus et 3 ministres ès qualité. Les membres élus du Conseil des ministres, comme les ministres ès qualité, dirigeaient chacun un ou plusieurs ministères et avaient donc une grande part au contrôle de la gestion du pays, en même temps qu'ils participaient pleinement à l'adoption des décisions de principe. Le plus important des ministres élus avait le titre de Ministre principal.

CONFERENCE CONSTITUTIONNELLE DE 1957

A la Conférence constitutionnelle de 1957, les participants se sont entendus sur une constitution qui conférerait une pleine autonomie interne à Singapour, le Gouvernement britannique n'étant plus chargé que de la défense extérieure et des relations extérieures de Singapour. D'après cette Constitution, qui est maintenant en vigueur, Singapour est désormais l'"Etat de Singapour", et le Gouverneur britannique a été remplacé par un Chef d'Etat né en Malaisie. Le Gouvernement du Royaume-Uni est représenté à Singapour par un Commissaire.

CHEF D'ETAT

Le Chef d'Etat (Yang di-Pertuan Negara) est nommé en consultation avec le Gouvernement de Singapour et est malais. Il exerce ses fonctions de la même façon que le représentant de la Reine dans un pays pleinement indépendant membre du Commonwealth pour ce qui est de la nomination et de la révocation d'un Premier Ministre, ainsi que de la dissolution de l'Assemblée législative. Il sanctionne les lois adoptées par l'Assemblée législative et exerce le droit de grâce.

CABINET

Le Cabinet est composé d'un Premier Ministre et (actuellement) de huit autres ministres, qui sont membres de l'Assemblée législative. Le Cabinet est collectivement responsable devant l'Assemblée législative de Singapour de la direction et du contrôle de l'administration de l'Etat. Le Chef d'Etat nomme Premier Ministre le membre de l'Assemblée législative qui peut compter sur une majorité; il nomme les autres ministres sur proposition du Premier Ministre.

Les ministres actuellement en fonction sont les suivants :

- M. Lee Kuan Yew (Premier Ministre)
- Le Dr Toh Chin Chye (Premier Ministre adjoint)
- M. S. Rajaratnam (Ministre de la culture)
- M. Yong Nyuk Lin (Ministre de l'enseignement)
- Le Dr Goh Keng Swee (Ministre des finances)
- M. Ahmad Bin Ibrahim (Ministre du travail)
- M. Ong Pang Boon (Ministre de l'intérieur)
- M. K. M. Byrne (Ministre de la santé et de la justice)
- M. Tan Kia Gan (Ministre du développement national)

Tous les ministres sont des habitants de Singapour.

CORPS LEGISLATIF

Le corps législatif de Singapour n'a qu'une Chambre, l'Assemblée législative, qui compte 51 membres élus. Tous les membres de l'Assemblée législative sont des habitants de Singapour.

SYSTEME ELECTORAL

Le système électoral est fondé sur le suffrage universel des adultes. Les membres de l'Assemblée législative sont élus au scrutin uninominal. Sont électeurs les citoyens de Singapour âgés de 21 ans au moins.

Les dernières élections ont eu lieu en mai 1959 et ont donné les résultats suivants :

<u>Parti</u>	<u>Nombre de sièges</u>	<u>Pourcentage des voix obtenues</u>
People's Action Party (Leader : M. Lee Kuan Yew)	43	54,4
Singapore People's Alliance (Leader : Tun Lim Yew Hock)	4	20,7
Liberal Socialist Party (Leader : M. E. K. Tan)	zéro	8,2
UMNO/MCA (Leader : Dato Abdul Hamid)	3	6,8
Workers' Party (Leader : M. D. Marshall)	zéro	0,8
Indépendants et autres partis	1	9,1

Après ces élections, M. Lee Kuan Yew a été invité à constituer un premier gouvernement dans le cadre de la nouvelle Constitution et il est actuellement Premier Ministre. Par suite d'élections partielles de la constitution de deux nouveaux partis (le Barisan Socialis et le United People's Party) et de changements d'affiliation, les sièges de l'Assemblée se répartissent actuellement comme suit :

<u>Parti</u>	<u>Sièges</u>
People's Action Party (Leader : M. Lee Kuan Yew)	26
Barisan Socialis (Leader : le Dr Lee Siew Choh)	13
Singapore People's Alliance/UMNO/MCA (Leader : Tun Lim Yew Hock)	7
United People's Party (Leader : M. Ong Eng Guan)	3
Workers' Party (Leader : M. D. Marshall)	1
Indépendant (Leader : M. A. P. Rajah)	<u>1</u>
	51

COMMISSAIRE DU ROYAUME-UNI

Les attributions du Gouvernement britannique au titre de la défense extérieure et les relations extérieures de Singapour (exception faite des relations commerciales, dont la responsabilité a été déléguée au Gouvernement de Singapour) sont exercées par le Commissaire du Royaume-Uni, lequel préside un comité intergouvernemental qui sert d'organe de consultation entre Singapour et le Gouvernement britannique pour les questions résultant des responsabilités du Royaume-Uni en matière de défense extérieure et d'affaires extérieures. Le Commissaire préside aussi le Conseil de sécurité intérieure, qui sert d'organe de consultation entre le Gouvernement de Singapour et le Gouvernement britannique pour les questions de principe concernant le maintien de la sécurité et de l'ordre public. Les autres membres de ce Conseil sont le Premier Ministre, deux autres ministres du Gouvernement de Singapour, deux personnes nommées par le Gouvernement britannique et une personne nommée par le Gouvernement de la Fédération de Malaisie. D'après la Constitution, le maintien de l'ordre public, y compris la direction de police, relève entièrement des ministres de Singapour.

ORGANISATION JUDICIAIRE

La Haute Cour, dont la compétence est illimitée, est présidée par le Chief Justice ou par un assesseur. La Haute Cour connaît aussi des appels des jugements rendus par les tribunaux civils de district. Les jugements de la Haute Cour peuvent être portés en appel devant la Cour d'appel, qui est composée de trois juges. La Cour d'appel et la Haute Cour, tant en matière civile qu'en matière pénale, constituent ensemble la Cour suprême. Il existe également des tribunaux de district en matière civile et en matière pénale, des justices de paix (Magistrates' Courts) et un tribunal d'enfants. Le Chief Justice est nommé par le Chef d'Etat sur recommandation du Premier Ministre de Singapour; les autres juges de la Cour suprême sont nommés par le Chef d'Etat sur recommandation d'un conseil composé du Chief Justice, des autres juges de la Cour suprême et de l'Advocate-General de l'Etat. De manière à sauvegarder l'indépendance du pouvoir judiciaire, les auteurs de la Constitution ont prévu des dispositions pour la nomination, l'avancement et la révocation des juges. Tous les juges sont des habitants de Singapour sauf, à l'heure actuelle, le Chief Justice.

PARTICIPATION DES HABITANTS A L'ADMINISTRATION

Les fonctionnaires de Singapour sont presque tous recrutés sur place. Tous les postes subalternes et pour ainsi dire tous les postes supérieurs (notamment tous les postes de secrétaire permanent des ministères) sont occupés par des fonctionnaires originaires de Singapour. Les fonctionnaires d'outre-mer, qui sont à peu près quatre-vingt-dix à l'heure actuelle, exercent pour la plupart des fonctions techniques pour lesquelles, jusqu'à présent, il n'existe pas assez de candidats sur place. Les fonctionnaires d'outre-mer sont remplacés à mesure que des habitants qualifiés de Singapour se présentent. Comme il est indiqué plus haut, la plupart des juges, tous les ministres et tous les membres de l'Assemblée législative sont des habitants de Singapour.
